

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, par intérim de la susdite municipalité, qu'il y aura session régulière du conseil municipal le 9 juillet 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur les articles 5.5.1.1 et l'alinéa 4 de l'article 5.5.1.5 du règlement de zonage no 364-2004. L'article 5.5.1.1 indique que la superficie au sol occupée par les bâtiments accessoires ne doit pas être supérieure à 100m² alors qu'actuellement ils occupent une superficie de 148m², en ce qui concerne l'alinéa 4 de l'article 5.5.1.5 il stipule qu'un bâtiment accessoire doit être localisé à 0.6m minimum de la limite latérale alors qu'il est présentement à 0.49m et 0.57m.

Identification du site concerné :

Propriété de M. Ian Harvey et Mme Élisabeth Guérin située au 590, rue Richard à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 684 591 cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce douzième jour du mois de juin deux mille DIX-HUIT.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 12 juin entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^{ème} jour de juin 2018.



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim